SNE CGC INFOS!
Mobilisation du 18 septembre 2025

Paris, le 15/09/2025

# Mobilisation du 18 septembre 2025
# OUI aux enjeux sociaux, NON aux querelles politiques !

Dans le cadre des récentes propositions de budget du Gouvernement, la CFE-CGC au niveau interprofessionnel s'associe à la mobilisation du 18 septembre, portée par l'intersyndicale, pour défendre le droit du travail, l'assurance chômage et refuser l'appauvrissement des salariés par des mesures injustes.

De nouvelles consultations gouvernementales sont programmées ces prochains jours par le nouveau Premier Ministre et la CFE-CGC a été invitée à venir présenter ses revendications, pour à nouveau entrer dans un processus parlementaire qui va mobiliser l'ensemble des forces politiques et en particulier nos Députés.

En cette rentrée, le SNE-CGC tient à réaffirmer sa ligne apolitique conformément à ses statuts : nous ne servons aucun parti.

Notre seule priorité, constante et claire, est la défense des intérêts sociaux des salariés. Ce sont les salariés de la Branche Caisse d'Epargne, leur qualité de vie au travail, leur avenir et celui de nos entreprises qui sont au cœur de notre engagement.

Conscients des incertitudes qui pèsent sur le secteur privé et notamment les Banques, le SNE-CGC travaille au quotidien pour :

- Assurer la pérennité des Caisses d'Épargne et d'EPS et la stabilité des emplois.
- Négocier sans relâche pour un juste partage de la valeur, en refusant tout recul du droit social et en militant pour le développement des compétences, la revalorisation des rémunérations et le respect des droits collectifs.

- Améliorer les conditions de travail pour que chaque salarié puisse s'engager, avoir une perspective de carrière et contribuer à la réussite collective.

**Le SNE-CGC milite pour un dialogue social élargi, la reconnaissance des efforts des salariés et des solutions économiques raisonnées**.

Dans cette logique nous ne souhaitons pas créer des perturbations supplémentaires au sein de nos Entreprises qui ne sont pas responsables des mesures gouvernementales « envisagées et de fait annulées », simultanément à la démission du gouvernement.

Toutefois, nous respectons la liberté individuelle et la conscience citoyenne de chacun. Prendre part au mouvement interprofessionnel du 18 septembre est une décision personnelle, qui appartient à chaque salarié.

**Fiers de notre indépendance, nous invitons toutes et tous à s'informer, à débattre et à agir selon ses convictions**.

**Le SNE-CGC restera toujours animé par la défense de vos intérêts, dans un esprit de responsabilité, de progrès social et de cohésion collective**.